

communiqué de presse

PRINCIPAUX CHIFFRES DU MOIS DE NOVEMBRE 1983

METEOROLOGIE

En novembre, la température relevée à l'aéroport de Cointrin s'est élevée en moyenne à 5,2 °C, chiffre supérieur de 0,7 °C à la normale, cependant qu'il a été enregistré 99 mm de pluie et 38 heures d'insolation, contre 101 mm de pluie et 68 heures d'insolation en novembre 1982.

POPULATION

En novembre, la population résidente du canton a augmenté de 666 personnes et se chiffre à 359 524 à la fin du mois. Cette augmentation résulte d'un gain migratoire (saisonniers compris) de 658 (arrivées dans le canton : 1 971, départs : 1 313) et d'un gain du mouvement naturel de 8 (naissances : 263, décès : 255). La variation annuelle (de novembre à novembre), sans compter les saisonniers, se monte à 2 826 personnes.

MAIN-D'OEUVRE

L'effectif des travailleurs étrangers soumis au contrôle du travail dans le canton a augmenté en novembre de 176 et s'établit à la fin du mois à 43 746, se répartissant ainsi : 12 628 permis annuels, 23 849 frontaliers et 7 269 saisonniers. Le nombre des chômeurs complets inscrits à l'office cantonal de l'emploi s'élève à fin novembre à 2 144 contre 1 902 à fin octobre 1983 et 1 333 à fin novembre 1982. En outre, 1 936 chômeurs partiels, totalisant 87 951 heures chômées, sont recensés à fin novembre contre 1 885 travailleurs touchés et 79 299 heures chômées en octobre 1983. Chômeurs partiels et heures chômées se montaient respectivement à 2 456 et 93 347 à fin novembre 1982.

ENERGIE

La consommation totale d'électricité du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en novembre à 163,0 millions de kWh (novembre 1982 : 156,1 millions de kWh) et celle du gaz à 77,9 millions de kWh (novembre 1982 : 64,0 millions de kWh).

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

28 logements, dont 19 villas, ont été autorisés en novembre ce qui porte à 1 823 le nombre de logements autorisés à la construction depuis le début de l'année, contre 989 pour la même période de l'année précédente.



140 logements, dont 14 villas, ont été achevés en novembre, ce qui porte à 1 485 le nombre de logements construits depuis le début de l'année contre 1 587 pour la même période de l'année précédente.

PACTES DE RESERVE DE PROPRIETE

En novembre ont été enregistrées 324 ventes faisant l'objet d'un pacte de réserve de propriété et représentant un montant total garanti de 5 777 milliers de francs, contre 277 pactes et 5 717 milliers de francs en novembre 1982.

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

L'effectif des véhicules immatriculés dans le canton a atteint à fin novembre 202 131 unités, dont 170 446 autos (novembre 1982 : 194 538 véhicules et 164 496 autos).

Au titre du trafic commercial à l'aéroport de Cointrin, il a été enregistré durant le mois de novembre 5 649 mouvements d'avions (envols et atterrissages) et 310 944 passagers, contre 5 525 mouvements d'appareils et 299 835 passagers en novembre 1982.

Par ailleurs, les paiements (versements au comptant et virements) effectués en novembre par l'intermédiaire de l'office des chèques postaux de l'arrondissement de Genève se sont élevés à 2 972 millions de francs (2 908 millions de francs en novembre 1982).

TOURISME

En octobre, 88 716 hôtes (87 124 en octobre 1982), dont 80 034 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 267 012, contre 224 100 en octobre 1982.

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION

Le nouvel indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) a enregistré une hausse de 0,7 % en novembre et s'élève à 103,1 points. Calculé par raccordement, l'ancien indice genevois (septembre 1977 = 100) atteint 126,7 points en novembre. En douze mois, il a augmenté de 3,0 %.

POURSUITES ET FAILLITES

En novembre, 13 507 réquisitions de poursuite (9 823 en novembre 1982) ont été déposées à l'office cantonal des poursuites. En outre, il a été procédé à 41 séquestres (69 en novembre 1982).

Au cours du 4e trimestre 1983, il a été enregistré 152 faillites définitives, dont 115 successions répudiées, contre 116 faillites définitives (dont 64 successions répudiées) durant le trimestre correspondant de l'année précédente.